



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Economie: services extérieurs

Question écrite n° 37489

Texte de la question

M Jacques Bompard attire l'attention de M le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du budget, sur la situation de la perception de Sault dans le département de Vaucluse. Cette perception est menacée de disparition. Or de nombreux éléments plaident pour son maintien, notamment : le canton de Sault, classe zone de montagne, est isolé du reste du département. Cet isolement est encore plus réel en raison des conditions climatiques existantes à certaines périodes de l'année ; les installations modernes et rationnelles existent puisque la création des locaux date de 1981 ; l'évolution constante des opérations avait justifié la création d'emploi de deux agents titulaires. Les habitants ne peuvent accepter la disparition dans leur canton de ce service public. Disparition qui traduirait la volonté des pouvoirs publics de désertifier certaines zones rurales de montagne. Il lui demande ce qu'il compte faire pour le maintien de cette perception, maintien rendu indispensable à la sauvegarde d'un tissu social dans cette zone de montagne.

Texte de la réponse

Reponse. - La situation de la perception de Sault rend difficile le fonctionnement normal du service public. Ce cas particulier a trait en fait à une question plus générale concernant le réseau perceptoral : il faut tout à la fois conforter ce réseau au service des usagers et des collectivités locales par la constitution d'unités viables et solides, et dans le même temps éviter toute évolution vers une désertification de certaines zones rurales. S'agissant plus particulièrement de la perception de Sault, le trésorier-payeur général de Vaucluse a donc été chargé d'une étude complémentaire. À ce jour aucune orientation définitive n'a été arrêtée.

Données clés

Auteur : [M. Bompard Jacques](#)

Circonscription : - FN

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37489

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 944

Réponse publiée le : 25 avril 1988, page 1760